

## Les professions de deuxième ligne méritent plus qu'une prime

Les travailleurs de deuxième ligne sont postés entre les professions médicales en première ligne contre la Covid et la troisième ligne mise à l'arrêt ou en télétravail. Boulangers, aides à domicile, conducteurs, caissiers... ils sont 4,6 millions, salariés du secteur privé, à s'exposer à un risque de contamination tout en continuant d'apporter à la population les services indispensables à la vie quotidienne, selon une étude conjointe du Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) et de la Dares du 18 mai 2021. « Même s'il s'agit de métiers très différents les uns des autres », une analyse détaillée de leurs conditions de travail montre « qu'ils sont souvent défavorisés en comparaison de la moyenne des salariés du secteur privé ». En 2019, ces salariés sont plus souvent en CDD (10,5 %) que dans l'ensemble du secteur privé (7,5 %). Leurs salaires sont nettement inférieurs (d'environ 30 %), leurs perspectives de promotions limitées et les carrières instables. À un horizon de cinq ans, ils ont une plus forte probabilité que les autres salariés de se retrouver au chômage (10,9 %, contre 6,8 %). Ils sont aussi davantage concernés par des horaires atypiques et peu prévisibles. Ces contraintes « montrent la nécessité d'aller au-delà de la logique de compensation » telle que la prime de pouvoir d'achat annoncée en mars 2021. Il est nécessaire de revaloriser « de manière plus structurelle ces métiers » via plusieurs leviers potentiels : « rémunérations et progressions de carrière, formation, prévention des risques professionnels, organisation des horaires... ».

Contributeur.trice.s du CEET : Thomas Amossé et Christine Erhel

Source : Info Social RH

+ [Lire l'article dans son intégralité](#)



31 mai 2021



voir le site du  
[Centre d'études de l'emploi et du travail](#)

<https://ceet.cnam.fr/le-ceet/medias/les-professions-de-deuxieme-ligne-meritent-plus-qu-une-prime--1261474.kjsp?RH=>